

# Commune de Givrauval

## Plan Local d'Urbanisme



### Notice des Annexes Sanitaires

«Vu pour être annexé à la délibération du 25/02/2010  
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.»

Fait à Givrauval,  
Le Maire,



ARRÊTÉ LE : 15/12/2008  
APPROUVÉ LE : 25/02/2010

Etude réalisée par :

 **environnement Conseil**  
Urbanisme Environnement Communication

agence Nord  
ZAC du Chevalement  
5 rue des Molettes  
59286 Roost-Warendin  
Tél. 03 27 97 36 39

agence Est (siège social)  
Pépinière Technologique du Mont-Bernard  
Rue Dom Pérignon  
51000 Châlons-en-Champagne  
Tél. 03 26 64 05 01

agence Ouest  
Parc d'Activités Le Long Buisson  
251 rue Clément Ader - Bât. B  
27000 Evreux  
Tél. 02 32 32 53 28



# Annexes sanitaires

|      |                                  |   |
|------|----------------------------------|---|
| 1.   | ALIMENTATION EN EAU POTABLE..... | 3 |
| 1.1. | Situation actuelle .....         | 3 |
| 1.2. | Situation future .....           | 3 |
| 2.   | ASSAINISSEMENT .....             | 4 |
| 2.1. | Situation actuelle .....         | 4 |
| 2.2. | Situation future .....           | 4 |
| 3.   | DECHETS.....                     | 5 |
| 4.   | LA DEFENSE INCENDIE.....         | 6 |
| 4.1. | Situation actuelle .....         | 6 |
| 4.2. | Situation future .....           | 6 |



# 1. ALIMENTATION EN EAU POTABLE

## 1.1. Situation actuelle

La Communauté de Communes du Centre Ornain via le Syndicat intercommunal à vocation multiples du Centre Ornain, assure en régie l'alimentation et la distribution en eau potable.

Un captage, situé au lieu-dit « Les Vieilles Forges » fonctionne à l'aide de deux pompes, d'une puissance de 100m<sup>3</sup>/h. Ce captage alimente en eau potable la Communauté de Communes du Centre Ornain. Des périmètres de protection, immédiat, rapproché et éloigné, ayant fait l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique en décembre 1982, concernent le territoire de la commune y compris l'agglomération.

Par ailleurs, un second captage, alimentant en eau potable la communauté de Communes de Bar-le-Duc et la commune de Fains-Veel est présent sur le territoire de la commune (sur le plateau Barrois, aux lieux-dits « Plumerioie et haut-de-Crotte »). Ce captage est concerné par un périmètre de protection éloigné. Les prescriptions édictées par l'hydrogéologue agréée en matière d'eau et d'hygiène publique sont consultables en mairie.

L'alimentation en eau provient de la source du puits d'Arfeuil, situé à Menaucourt et du château d'eau de Nantois, doté d'une capacité de 1500 m<sup>3</sup>.

*Consommation annuelle*

|             |                       |
|-------------|-----------------------|
| <b>2006</b> | 12 396 m <sup>3</sup> |
| <b>2005</b> | 11 149 m <sup>3</sup> |
| <b>2004</b> | 11 007 m <sup>3</sup> |
| <b>2003</b> | 20 879 m <sup>3</sup> |
| <b>2002</b> | 9948 m <sup>3</sup>   |

## 1.2. Situation future

Aucun aménagement n'est envisagé, le réseau pouvant répondre à une augmentation de la consommation.

## **2. ASSAINISSEMENT**

---

### **2.1. Situation actuelle**

#### **2.1.1. Eaux Pluviales**

Le réseau d'assainissement des eaux pluviales se déversent dans l'Ornain.

#### **2.1.2. Eaux Usées**

Un schéma d'assainissement est en cours d'élaboration.

La commune est dotée d'un réseau d'assainissement séparatif des eaux usées. Une station d'épuration, créée en 1989 dispose d'une capacité de 15 000 équivalents habitants et est localisée à Tronville-en-Barrois, commune située à huit kilomètres au Nord. Cette station est de type boues activées à aération avec un bac décanteur et rejets dans l'Ornain après traitements. Quatre stations de relèvement sont présentes sur le territoire avec des rejets sur Ligny-en-Barrois.

### **2.2. Situation future**

L'extension du réseau séparatif est prévue pour inclure la nouvelle zone d'habitat (utilisation de la PVR).

### **3. DECHETS**

---

La compétence déchet est gérée par la Communauté de Communes du Centre Ornain.

Le ramassage est effectué une fois par semaine par la société collectrice SITA-DECTRA. Sur cette collecte sont ramassés en bi-flux les ordures ménagères et les recyclables (papier, cartonnette et plastiques...).

Les monstres sont quant à eux déposés à la déchetterie de Ligny-en-Barrois.

Concernant le tri sélectif, la commune détient une borne à verre.

Le développement de la commune ne présente pas de problème de collecte des déchets.

## **4. LA DEFENSE INCENDIE**

---

### **4.1. Situation actuelle**

La commune est dotée de 3 bornes incendie ainsi qu'une bouche incendie testées par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) :

- Borne incendie ayant un débit de 45 m<sup>3</sup>/h,
- Borne incendie ayant un débit de 57 m<sup>3</sup>/h,
- Borne incendie ayant un débit de 104 m<sup>3</sup>/h.

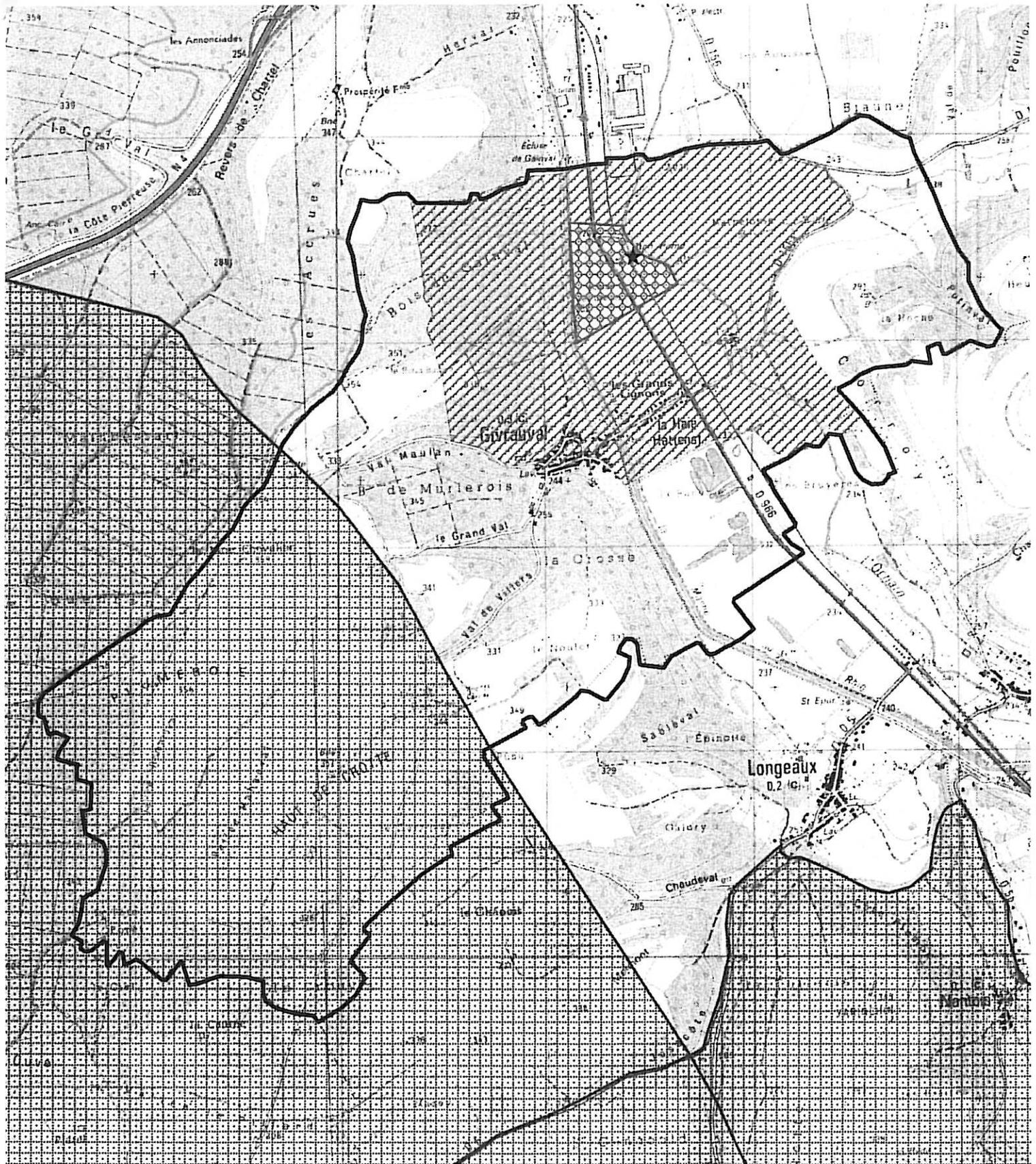
L'équipement est jugé satisfaisant.

### **4.2. Situation future**

Dans le cadre des extensions de l'urbanisation, le réseau devra permettre que toutes les constructions soient situées à moins de 200 mètres, par chemins praticables, de ces équipements. Quand le risque est particulièrement faible, cette distance peut être portée à 400 mètres, une analyse de risque étant nécessaire.

Pour être en conformité avec la circulaire interministérielle du 10 décembre 1951 :

- les poteaux d'incendie doivent être alimentés par une canalisation d'un diamètre au moins égal à 100 mm et fournir un débit minimal de 17 litres par seconde pour une pression de 1kg/cm<sup>2</sup>,
- les poteaux d'incendie doivent être positionnés à une distance allant de 150 à 400 mètres entre eux selon les caractéristiques du risque à défendre ainsi que son isolement.
- Une réserve incendie en cours de projet pourra être par ailleurs un complément à la défense incendie du village.



— Limite de la commune de Givrauv



★ LOCALISATION DU CAPTAGE (source, puits, forage...)

**Echelle: 1/25 000**

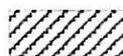
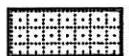


CAPTAGE AVEC DUP



← Périètre de protection rapproché →

CAPTAGE SANS DUP



← Périètre de protection éloigné →



© IGN- BD CARTO ®

Réalisation : D.D.E 55/ S.U.H.E. Bureau dessin-2008

# CAPTAGE